



CDEN de rentrée du 22 septembre 2020

Madame la Préfète,

Madame la Présidente du Conseil Départemental

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, l'Unsa Education souhaite la bienvenue dans notre département à Madame la Préfète. Nous ne partagerons certainement pas toujours les mêmes points de vue, mais sachez que, fortement attachés au dialogue social, et au dialogue tout court, nous le ferons toujours dans le respect des fonctions de chacun et surtout de leurs personnes.

Tout le monde avait envie de retrouver le chemin de l'école, du collège du lycée, de l'université. Tous les personnels que nous représentons étaient impatients de retrouver les jeunes au cœur de la mission éducative. L'objectif partagé doit être celui d'une reprise et d'un maintien des activités éducatives à tous les niveaux (scolaire, universitaire, périscolaire, associatif). En effet, il est essentiel de pouvoir renouer ce lien éducatif indispensable et de ne pas laisser les inégalités s'accroître encore plus.

Mais si la situation sanitaire modifie beaucoup de choses, elle n'excuse pas tout...

La situation sanitaire n'était pas une excuse, au printemps, à la désorganisation de notre ministère. Désorganisation créée par un ministre qui semble décider de tout, tout seul, qui parle « à l'opinion » avant de consulter les personnels, pour finalement être contredit le lendemain ou le surlendemain par le chef du gouvernement...

La situation sanitaire n'était pas non plus une excuse au manque d'anticipation et de préparation de cette rentrée.

Dès juin, nous demandions que la rentrée soit préparée ; il a fallu attendre mi juillet puis le soir du 26 août pour avoir un nouveau protocole sanitaire. Protocole, qui différait parfois des déclarations du ministre, qui ne répondait pas à grand-chose et qui ne sera discuté dans les instances dédiées qu'après sa publication...

Bien entendu ces protocoles se doivent de suivre l'évolution de la situation, ils se doivent de permettre la scolarisation du plus grand nombre d'élèves, ils se doivent de protéger

tous les personnels. Alors cette semaine nous étrennons encore un nouveau protocole, la FAQ du ministère semble animée par un esprit malin tellement il est compliqué de suivre l'ensemble de ses évolutions.

Mesdames Messieurs les élus, Mesdames Messieurs les représentants de l'état, mettez-vous à la place des principaux artisans sur le terrain de la mise en place de ces différentes mesures, mettez-vous à la place des directrices, directeurs, chargés d'écoles, adjoints, AESH, chefs d'établissements, inspecteurs, CPE,, AED, personnels administratifs, conseillers pédagogiques, enseignants référents, chacun dans son rôle mais tous au contact du public, des parents, des usagers qui sont parfois plus vite au courant des évolutions que nous pourvu que leur poste soit branché sur BFM.

Nous échangeons avec de nombreux personnels et nous regrettons qu'un bon nombre de points n'ait pu être anticipés. Le gouvernement affirmait avant l'été qu'il travaillait sur plusieurs scénarios, le ministre Blanquer l'avait lui même affirmé, où sont-ils ces scénarios ? Plan A on bloque tout, plan B on verra bien.... le terrain s'adaptera... et il s'adapte le terrain, à tous les étages, car la plupart d'entre nous ont le sens du service public ainsi que le sens de l'intérêt général chevillés au corps.

Mais que faisons nous, que ferons nous de toutes ces inquiétudes, de tout ce dévouement ? Facile, 450 euros de prime pour les directeurs d'école, un petit grenelle des profs par ci quelques états généraux du numérique par là. Et... Ah oui... et nous renouons le dialogue social !

Le dialogue social, une belle idée, grâce à laquelle nous avons le plaisir d'être ensemble ce soir, mais qu'en ferons-nous collectivement de ce dialogue social ? Nous adopterons le projet de carte scolaire de M. le Dasen, que nous remercions au passage pour sa disponibilité depuis le début de cette crise. Un projet de carte scolaire à la marge comme on dit, puisque de toutes façons nous sommes privilégiés, notre P/E est trop élevé, félicitons-nous de ne pas perdre de postes... Mais quand prendrons nous le temps de réfléchir à notre service public, quand prendrons nous le temps de nous projeter à cinq, dix, quinze ans, quand prendrons nous le temps de travailler et de réfléchir ensemble à ce que nous souhaitons pour notre département, posément, rationnellement, en responsabilité ? Quand mettrons-nous la priorité à l'accompagnement des élèves les plus en difficultés ? Quand construirons-nous un projet en adéquation avec nos réalités territoriales, hyper-ruralité, baisse démographique, manque d'attrait du territoire, même si ce dernier point semble désormais jouer en notre faveur. Cinq ans que je siége dans cette instance pour porter la voix de l'UNSA Education, cinq ans que j'entends les mêmes échanges, cinq ans que nous demandons un temps de réflexion et d'échange sur l'utilisation de nos moyens et sur l'amélioration de notre offre scolaire. Cinq ans que

j'entend un camp demander des moyens, cinq ans que j'entend l'autre camp lui répondre qu'on en a déjà trop... Que faire... attendre... suivre le plan B... le terrain s'adaptera... C'est tout de même un beau bilan d'incapacité à construire un dialogue social constructif dans notre territoire. Aussi l'UNSA Education vous demande à nouveau M.le DASEN de bien vouloir mettre en place aussi tôt que possible un véritable groupe de travail sur la question de l'offre scolaire à moyen et long terme dans notre département.

Mais revenons à nos moutons et aux questions que pourrait se poser ce CDEN.

La situation sanitaire semble très instable et personne autour de cette table ne saurait dire si nous connaissons une deuxième vague, un autre confinement, l'arrivée soudaine d'un vaccin, ni quand, ni comment. Quoi qu'il en soit, cette situation impose de prendre des décisions et des orientations.

Concernant les élèves tout d'abord, nous avons pu identifier dans les équipes ceux qui n'ont pas vraiment pu suivre lors du confinement, pour des raisons techniques, économiques, sociales voire géographiques, que prévoit-on pour eux ?

Depuis la rentrée un certain nombre d'élèves manque à l'appel également ou ont rejoint les rangs de l'Instruction à domicile, pourriez-vous nous communiquer un bilan à ce sujet M. le DASEN ? Le recours au numérique de façon plus ou moins large et plus ou moins régulière impose des décisions en terme d'équipement et des orientations en terme de formation au delà de la simple approche outil.

Concernant l'organisation des écoles et des collèges ? Quid des besoins en sanitaires que certaines écoles peuvent connaître ? Quid de l'organisation des services municipaux dans les plus petites communes ? Quid de l'équipement mis à disposition pour répondre aux gestes barrières et aux protocoles ? Nous aimerions profiter de ce CDEN pour avoir vos impressions, vos retours et vos perspectives mesdames messieurs les élus.

Et concernant les personnels ?

Pour ce CDEN, nous voudrions bien « une école de la confiance ». C'est un joli slogan. Il peut être affiché sur tous les en-têtes de communication ministérielle, mais il faudrait des actes pour que les écrits de communication deviennent la réalité.

La reconnaissance et la confiance passent aussi par le volet financier.

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé un Grenelle de l'Éducation. Après le Ségur de la Santé, J.-M. Blanquer veut marquer l'histoire de l'Éducation de son empreinte. En a-t-il seulement les moyens ?

Les négociations qui devaient reprendre avant l'été ne débiteront finalement que dans

les prochaines semaines. L'enveloppe de 500 millions actée par le précédent gouvernement sera réduite à 400 millions.

Après de la profession, le ministre a perdu toute adhésion sur sa politique éducative. Qu'en sera-t-il sur le chantier de la revalorisation ? Une annonce encourageante est celle de maintenir le principe d'une loi pluriannuelle de programmation afin d'inscrire la revalorisation dans la durée. Pour le ministre, l'équipement informatique des personnels, les heures supplémentaires rémunérées pour assurer les remplacements courts dans le second degré et pour suivre des formations pendant les vacances font partie de la revalorisation.

Pour l'Unsa, l'équipement informatique des personnels est une nécessité qui incombe à l'employeur, c'est-à-dire l'État. Cela ne représente en aucun cas une mesure de revalorisation. Pour nous, l'équipement des personnels doit faire l'objet d'un crédit d'impôt pour tous. Il doit être financé sur le budget de l'État au titre des dépenses fiscales et non grever le budget de l'Éducation.

Concernant les heures supplémentaires, travailler plus n'est pas une mesure de revalorisation. En effet, les enseignants français sont déjà ceux qui ont le plus grand nombre d'heures de présence devant élèves et l'un des taux de rémunération horaire le plus bas parmi les pays développés.

Pour l'Unsa, des mesures doivent être prises de toute urgence pour réduire l'écart de la rémunération des personnels de l'Éducation nationale par rapport au reste de la Fonction publique ; pour mettre fin de la « smicardisation » des jeunes enseignants ; pour supprimer les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes.

Et ce ne sont pas les évaluations si chères au ministre qui changeront quoi que ce soit. La prise de température n'est pas un remède !

De nombreux sujets restent donc à débattre et attendent des réponses.

Pour finir, l'Unsa Education souhaite à toutes et à tous beaucoup de courage pour cette année scolaire.

Merci pour votre attention.

Pierre Gautret
Secrétaire départementale

Unsa Education 23